BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1896

RAPPORTS ET RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE Ve ÉTHIOU PÉROU

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

—

1896

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire.*
E. GOUIN, *Président,*
H. BAMBERGER, *Administrateur,*
R. DE BAUER, —
CH. DEMACHY, —
Cte A. DE GERMINY, —
ED. NŒTZLIN, —
J. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY,
I. SALLES.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1896 :

MM. E. LEVIEZ,
TIMMERMAN.

Directeurs :

MM J. H. THORS,
L. VILLARS,
E. CHEVRANT.

Sous-Directeur :

M. L. DE STEIGER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. G. ROQUERBE,
F. ARBELOT.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 ½ MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1896

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1895.

PARIS
IMPRIMERIE Ve ÉTHIOU PÉROU
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1896

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Tenue le Vendredi 8 Mai 1896

Après avoir ouvert la séance, M. le Président a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Appelé par la confiance de mes Collègues à l'honneur de présider, pour la première fois, votre Assemblée générale, je ne puis me défendre d'une vive émotion.

Ma pensée se reporte tout d'abord vers celui dont j'occupe ici la place, dans l'intimité duquel j'ai vécu si longtemps et qui, depuis l'origine de votre Société, contribua si puissamment à sa prospérité et à sa grandeur.

Dans le Rapport officiel qui va vous être soumis, notre Conseil d'Administration rendra à son ancien Président un dernier et éclatant hommage et exprimera nos profonds regrets de ne plus le voir à notre tête.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à cet éloge, non comme collègue, mais comme ami de Joubert, pour rappeler les qualités de

l'homme privé, sa bonté, sa générosité, la sûreté de ses relations, le charme de son intimité et aussi le désintéressement personnel dont il a donné tant de preuves dans la gestion de vos affaires et dans la défense de vos intérêts.

Ce n'est pas sans une grande hésitation que j'ai accepté l'honneur qu'on me faisait en me proposant de succéder à Joubert.

Deux raisons m'y ont déterminé.

D'une part, je savais pouvoir compter sur le concours incessant et dévoué de tous ceux qui m'entourent.

De l'autre, Administrateur depuis vingt-cinq ans de votre Société, au courant de toutes ses affaires, connaissant la sécurité que donne son organisation, j'ai pensé qu'en acceptant ces nouvelles fonctions, je prenais seulement un surcroît d'occupations qui sont la vie, sans avoir à redouter les graves préoccupations qui usent bien plus encore que le travail.

Mon ambition, lorsque l'heure prochaine de la retraite aura sonné pour moi, sera que mon successeur puisse dire, avec autant de conviction que moi-même, tout le bien que je pense de notre Société ; puis, que vous tous, Messieurs, soyez alors à même de constater que, sous ma présidence, la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est maintenue au degré de prospérité et au rang élevé où l'ont placée, dans le monde des affaires, mes éminents prédécesseurs.

Ce discours est accueilli par les applaudissements unanimes de l'Assemblée.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 8 Mai 1896

MESSIEURS,

Depuis la dernière Assemblée, nous avons eu le malheur de perdre notre président, M. JOUBERT, administrateur de notre Société depuis sa fondation ; vous comprendrez que nous éprouvions tout d'abord le besoin de rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est dû.

Ceux d'entre vous qui assistaient à notre réunion du 9 mai dernier n'ont pu oublier la lettre dont il fut donné lecture, ni les paroles que prononça M. DUTILLEUL pour exprimer nos profonds regrets de l'absence de M. JOUBERT, et l'espoir, auquel nous ne

pouvions renoncer, de voir notre président revenir au milieu de nous; contrairement à cet espoir, M. Joubert n'avait plus que quelques jours à vivre.

Sa disparition laisse un grand vide dans le monde des affaires. Il faisait partie du Conseil de nombreuses et d'importantes Sociétés, où son expérience et son habileté étaient très appréciées. Il s'était surtout consacré à la nôtre; aucune n'a profité, au même degré, des qualités dont il était doué; sans cesse il a travaillé à grandir le rôle et le renom de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et nous l'avons vu, déjà bien malade, trouver encore dans son énergie morale la force nécessaire pour s'occuper de vos intérêts.

Au souvenir de tant de services et d'un dévouement ininterrompu de vingt-cinq ans, vous trouverez que nous avons fait, dans la personne de M. Joubert, une très grande perte, et vous partagerez les regrets que nous, ses collaborateurs et ses amis, ressentons encore.

Les membres du Conseil ont appelé à la présidence M. Eugène Gouin, administrateur de la Banque depuis sa fondation.

Messieurs,

Nous avons maintenant à vous faire connaître, conformément à l'article 24 des Statuts, la situation de notre Société et à vous en soumettre les comptes au 31 Décembre 1895.

Malgré le trouble dont les marchés financiers ont été atteints dans les derniers mois de l'année, l'Exercice 1895 n'en comptera pas moins parmi ceux dont les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants. Pendant le premier semestre, les affaires ont été actives, et nous avons participé à la plupart d'entre elles.

La plus importante a été l'emprunt Chinois 4 °/₀ de 400 millions garanti par la Russie. La souscription ouverte chez nous, dans tous les grands Établissements de Crédit de Paris et de Saint-Pétersbourg et chez MM. Hottinguer et Cie, eut un succès considérable; à nos seuls guichets l'emprunt fut couvert trois fois.

Nous avons ensuite à mentionner l'emprunt 3 1/2 °/₀ du Grand-Duché de Finlande, l'emprunt 3 °/₀ de conversion de l'État de Berne, le placement des obligations 4 °/₀ de la Compagnie Française des Câbles télégraphiques, créées avec la garantie du Gouvernement français et de deux Colonies australiennes, pour établir un câble entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie.

Vers la fin de l'année, la Banque de Paris a conclu avec le Gouvernement Espagnol une opération de trésorerie de 50 millions, qui a été réalisée avec le concours de nombreux et d'importants associés, tant de Paris que des principales places de l'Europe.

L'opération sur les fonds Danois, signalée dans notre dernier Rapport, a été liquidée à la fin de l'année, mais une partie seulement du bénéfice est entrée dans les comptes de 1895.

Pour profiter des développements que ne cessent de prendre les applications industrielles de l'électricité, nous avons constitué, à Paris, avec des hommes spéciaux, la Compagnie nouvelle d'Électricité et nous nous sommes intéressés dans des entreprises analogues en Belgique et en Suisse.

Nous avons pris part à différentes affaires de Mines d'Or du Transvaal et de l'Australie. La plus grande partie des titres achetés a été liquidée avec bénéfice et ceux qui nous restent nous donnent actuellement une plus-value sur les prix du bilan.

Avec des coassociés russes et français nous avons concouru à la fondation d'une affaire qui a eu un brillant succès : la Société de Mines d'Or de la Russie (Rossiskoé), dont la sphère d'action peut s'étendre sur toutes les immenses régions aurifères de l'Empire. Ses titres ont été introduits sur le marché de Saint-Pétersbourg d'abord, et sur le nôtre récemment.

Enfin, nous avons participé à la création de la Banque Russo-Chinoise, destinée à jouer un rôle important dans les relations commerciales et financières de la Chine avec la Russie et la France.

Un mot encore, Messieurs, au sujet des affaires Argentines, qui touchent à une solution relativement satisfaisante et même avantageuse pour nous, par le fait des réserves dont nous les avons pourvues.

Vous connaissez, par nos précédentes communications, l'intérêt que notre Société possède dans plusieurs Compagnies de Chemins de fer de ce pays, notamment la Compagnie Française des Chemins de fer Argentins et celle des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé.

Grâce aux efforts persévérants des Conseils de ces Sociétés et des Syndicats d'obligataires, dans lesquels nous sommes représentés, grâce aussi aux bonnes dispositions du Gouvernement Argentin, les Agents des diverses Compagnies ont pu signer avec les pouvoirs publics des contrats dont l'exécution est activement poursuivie et qui doivent avoir pour effet d'améliorer notablement la situation des Créanciers.

Déjà l'annonce de la signature de ces contrats a contribué à relever le cours des titres, mais nous n'avons pas tenu compte de la plus-value dans l'estimation, au 31 Décembre, de cette catégorie de notre portefeuille.

Nos Succursales ont grandement contribué aux bons résultats de l'Exercice par leur participation dans des émissions et dans des affaires liquidées avec succès. Leurs opérations courantes et leurs services de dépôt de titres augmentent de plus en plus.

Passons maintenant, Messieurs, au compte de **Profits et Pertes.**

Notre bénéfice brut est de 10,035,328 fr. 56 c.

Les **Commissions** ont donné 2,364,183 fr. 81 c., dont 1,006,553 fr. 85 c. proviennent des opérations de banque courantes, et 1,357,629 fr. 96 c. des émissions et introductions de valeurs. C'est un des chiffres les plus élevés que nous ayons atteints.

Le chapitre **Fonds Publics, Actions et Obligations** laisse un bénéfice de 2,788,965 fr. 62 c. Cette somme est produite, pour la plus grande partie, par des bénéfices réalisés.

Au compte **Intérêts et Bénéfices du Portefeuille**, vous ne trouverez que 2,013,959 fr. 06 c., le chiffre le plus faible de tous nos bilans. Par contre, les **Reports**, qui ont produit 1,845,264 fr. 31 c., sont en augmentation sur la plupart des Exercices précédents.

Le bénéfice de nos succursales, 1,022,955 fr. 76 c., est aussi en progression très marquée.

L'année dernière, nous vous avons entretenus des constructions nouvelles que nous faisions élever sur l'emplacement de notre immeuble de la rue Louis-le-Grand, afin de donner plus de facilités à notre clientèle et pour établir dans les meilleures conditions d'installation et d'hygiène notre personnel, qui s'accroît avec le développement de nos affaires. Les travaux sont achevés : nous en avons

amorti complètement le prix, en passant 500,000 francs au Débit du Compte de Profits et Pertes.

Les **Frais Généraux** s'élèvent à 1,521,845 fr. 04 c.

L'augmentation de 262,511 fr. 24 c. que ce chiffre présente sur celui de 1894 est due principalement à l'accroissement de notre personnel, aux dépenses diverses nécessitées par l'agrandissement des bureaux, à l'établissement de l'éclairage électrique, plus salubre que le gaz, enfin à l'allocation, proportionnelle aux bénéfices, à la la Direction et au personnel supérieur à Paris.

Le bénéfice net de l'Exercice est de 8,013,483 fr. 52 c.

Il permet de distribuer un dividende de 40 francs par action, en laissant disponible une somme de 2,805,150 fr. 19 c. Cette somme, ajoutée au solde reporté de l'Exercice 1894, formera un total de 4,424,273 fr. 92 c. qui restera au Crédit du Compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1896. Si vous approuvez les comptes, vos réserves s'élèveront à 22,674,273 fr. 92 c.

Vous n'avez pas, cette année, d'Administrateur à réélire.

Vous avez à nommer un Censeur, en remplacement de M. I. Salles, Censeur sortant et rééligible.

Après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, nous soumettrons à votre approbation les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée à la dernière Assemblée, et vous exposer le résultat de notre examen.

Le Bilan général de la Banque de Paris et des Pays-Bas au 31 Décembre 1895 et le Compte de Profits et Pertes ont été mis à la disposition de vos Commissaires à l'époque voulue par la loi, c'est-à-dire plus de quarante jours avant la date fixée pour votre Assemblée générale.

Notre examen nous a été rendu facile par la lecture d'états très complètement détaillés et par les nombreuses explications que la Direction s'est empressée de nous fournir.

ACTIF

Le total de l'Actif s'élève à 212,003,415 fr. 63 c. De ce chiffre nous pouvons retirer le compte d'ordre intitulé Comptes fixes et Comptes courants des Succursales, puisque ce compte, reproduit au Passif, ne représente que le montant des capitaux confiés aux Succursales par le Siège social. Le chiffre représentant réellement l'Actif, est donc de 203,678,038 fr. 62 c.

Au 31 Décembre 1894, ce même total était de 214,627,548 fr. 21 c., supérieur de 10,949,509 fr. 59 c., à celui de l'Exercice dont nous allons vous rendre compte.

L'Actif est représenté par quinze chapitres. Six consistent, soit en argent comptant, soit en valeurs immédiatement réalisables, et, d'ailleurs, réalisées aujourd'hui.

Ce sont les comptes suivants :

Espèces en Caisse et à la Banque . . .	Fr.	16.186.234 99
Portefeuille, Paris, Province et Étranger . .		39.202.796 02
Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger		14.727.758 92
Reports		22.940.704 55
Liquidation 31 Décembre 1895		2.056.953 60
Coupons à encaisser		1.854.429 69
Ils donnent un total de	Fr.	96.968.877 77

Le Portefeuille était composé d'effets revêtus de tous les caractères du papier commercial de premier ordre, — il est, comme nous l'indiquons plus haut, entièrement réalisé.

Les Reports avaient été accomplis avec toute prudence.

Les Banques à l'Étranger, où les fonds avaient été déposés, sont des Établissements des plus importants, et donnant toute confiance.

Les autres comptes représentent les créances ainsi que les valeurs et les propriétés de la Banque.

Examinons les créances, c'est-à-dire :

Les *Correspondants*	Fr.	39.682.623 32
Les *Avances sur garanties*		5.723.891 97
Les *Comptes courants des Syndicats* . . .		6.587.303 22
qui forment un total de	Fr.	51.993.818 51

Nous trouvons dans ces différents comptes une sage division, un choix attentif et judicieux, et des gages de toute sécurité.

Les valeurs sont désignées dans les trois comptes suivants :

Fonds d'État	Fr.	7.868.301 07
Actions et Obligations		33.296.933 30
Participations diverses		8.900.929 62
et représentent en totalité	Fr.	50.066.163 99

Les Fonds d'État sont représentés par 40 natures de titres. Les Actions par 133 et les Obligations par 33.

Le Portefeuille de valeurs renferme donc une grande variété de placements, tous choisis par votre Conseil avec un soin attentif. Toutes les valeurs possédées par la Banque doivent, suivant les règles que le Conseil vous a exposées dans la réunion du 5 Avril 1873, figurer au Bilan au cours moyen du mois de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours même du 31 Décembre, ou au cours du 31 Décembre, lorsque ce cours est inférieur à la moyenne

du mois. Cette règle a été observée scrupuleusement. Dans plusieurs cas même, on a adopté une évaluation de beaucoup en dessous. Nous vous disions l'an dernier, que les Obligations des Chemins de fer Argentins et des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé, avaient été portées au Bilan d'après les cours du mois de Décembre 1893, bien que ce cours fût notablement inférieur au cours du mois de Décembre 1894. Nous avons constaté cette année qu'on n'avait rien modifié à cette évaluation, bien que les cours de ces valeurs se soient notablement améliorés, et que, pour ce qui concerne les Chemins de fer Argentins, les négociations entamées l'année dernière avec le Gouvernement et terminées aujourd'hui, donnent à ces Obligations une valeur beaucoup plus importante. — Enfin, les titres de Mines d'or obtiennent tous, aujourd'hui, des cours supérieurs à ceux de l'inventaire. Répartis entre beaucoup d'entreprises différentes, ils ne représentent d'ailleurs, dans leur ensemble, qu'une somme relativement peu importante.

Le compte Participations diverses s'élève à 8,900,927 fr. 62 c.

Il comprend dix-huit affaires. Deux sont déjà entièrement liquidées. Les autres se poursuivent dans d'excellentes conditions.

Nous appelions votre attention, lors de la dernière Assemblée, sur deux affaires qui pouvaient comporter des lenteurs de réalisation, et même certaines possibilités de perte. De ces deux affaires, l'une est presque entièrement liquidée aujourd'hui, et l'autre, en voie d'arrangement, se terminera, selon toutes prévisions, dans des conditions plus avantageuses que celles qu'on aurait pu espérer.

Vous ne pouvez donc que féliciter votre Conseil de la manière prudente et sage dont il a su vaincre les difficultés qu'avait créées la crise financière de la République Argentine.

Le compte de *Divers* s'élève à la somme de 1,810,822 fr. 05.

Il se compose de quelques comptes d'ordre et de quelques articles qui, bien que ne rentrant dans aucune des catégories du Bilan, n'en constituent pas moins des valeurs certaines et du recouvrement le plus assuré.

Les comptes *Immeubles* et *Mobilier* sont demeurés au même chiffre que l'année précédente. Votre Conseil a fait figurer aux dépenses de l'Exercice, la construction, l'aménagement et l'installation de la maison rue Louis-le-Grand, achetée en 1892, et a ainsi amorti, dans l'année même où ils ont eu lieu, ces frais qui ont, cependant, donné à vos immeubles une plus-value permanente.

PASSIF

Dans un Passif qui, défalcation faite des comptes d'ordre, s'élève à 203,678,038 fr. 62 c., les sommes dues aux tiers sont de 112,374,486 fr. 70 c.

Elles se répartissent ainsi :

Effets à payer	Fr.	8.453.852 49
Coupons à payer		7.736.694 99
Comptes divers		7.096.632 36
Correspondants en France et à l'Étranger .		89.087.306 86

Le chiffre considérable des comptes créditeurs des Correspondants en France et à l'Étranger, témoigne de la grande extension des affaires de la Banque; il provient, d'ailleurs, en grande partie,

des services de trésorerie ainsi que des paiements d'arrérages et de coupons qu'elle est chargée d'opérer, soit pour le compte de Gouvernements, soit pour le compte de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et de Mines, dont les sièges sociaux sont hors de France.

Nous devons vous rappeler, d'ailleurs, que la Banque n'accepte la plupart de ces comptes que sous la réserve de termes convenus et de préavis obligatoires.

En ce qui concerne les autres comptes du Passif, qui s'élèvent à la somme de 91,303,551 fr. 92 c. et se divisent en :

Capital social	Fr.	62.500.000 »
Réserve légale		6.250.000 »
Fonds de prévoyance		12.920.944 67
Profits et Pertes. — Report de l'Exercice 1894.		1.619.123 73
Profits et Pertes. — Exercice 1895 . . .		8.013.483 52

ils appartiennent à la Société elle-même.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

Vous remarquerez que le compte de Commissions présente, sur celui de 1894, une plus-value de 971,291 fr. 07 c. Les Fonds Publics, Actions et Obligations, sont également en plus-value de 1,167,800 fr. 63 c., résultat qui a été obtenu, malgré l'application de la résolution qui a été prise, ainsi que nous vous l'avons expliqué

plus haut, pour plusieurs espèces de titres, de maintenir, au-dessous des cours, les estimations de l'inventaire.

Les Succursales ont également apporté un bénéfice double de celui du dernier Exercice.

Enfin, le solde formant le Bénéfice s'est élevé à 8,013,483 fr. 52 c.

Il a permis à votre Conseil, tout en portant à 4,424,273 fr. 92 c. le solde à nouveau (lequel en 1894 n'était que de 1,619,123 fr. 73 c.), de vous proposer la distribution d'un dividende de 40 francs, supérieur de 5 francs à celui de l'Exercice 1894.

Nous considérons cette proposition de votre Conseil comme empreinte d'une grande sagesse ; nous nous unissons volontiers à ce projet de répartition et nous vous proposons d'approuver le Bilan et les Comptes de l'Exercice 1895, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Enfin, Messieurs, nous vous demandons, avant de terminer ce rapport, de vous joindre à nous pour rendre un suprême hommage à la mémoire de M. Joubert, enlevé peu de jours après votre dernière Assemblée générale, à l'affection des siens et à l'amitié de ses amis et collaborateurs.

Votre Conseil vous dira combien la perte de son Président est ressentie par la Banque. Vous vous associerez, sans nul doute, au profond regret que nous exprimons.

Paris, le 31 Mars 1896.

Les Commissaires :

E. LEVIEZ. TIMMERMAN.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 8 MAI 1896

Première Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1895, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **40** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1er Janvier dernier, le solde, soit **20** francs par action, sera payé à partir du 1er Juillet 1896, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. I. SALLES, Censeur.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale nomme :

M. E. Leviez

et M. Timmerman

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1896, — avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque,

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1895

BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1895.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	14.162.507 41	2.023.727 58	16.186.234 99
Portefeuille. . Paris et Province	35.500.549 21	» »	35.500.549 21
Portefeuille. . Étranger	1.363.958 50	2.338.288 31	3.702.246 81
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	14.360.319 62	367.439 30	14.727.758 92
Succursales. . . Comptes fixes	8.000.000 »	» »	8.325.377 01
Succursales. . . Comptes courants	» »	325.377 01	
Comptes courants des Syndicats	6.587.303 22	» »	6.587.303 22
Correspondants et Comptes courants en France	18.209.973 82	119.067 34	39.682.623 32
Correspondants et Comptes courants à l'étranger	14.804.365 99	6.549.216 17	
Reports	15.337.791 90	7.602.912 65	22.940.704 55
Liquidation 31 Décembre 1895	2.056.953 60	» »	2.056.953 60
Coupons à encaisser	1.812.481 44	41.948 25	1.854.429 69
Avances sur garanties	5.145.791 97	578.100 »	5.723.891 97
Fonds d'États	7.868.301 07	» »	7.868.301 07
Actions et Obligations	29.569.487 02	3.727.446 28	33.296.933 30
Participations diverses	4.373.123 84	4.527.805 78	8.900.929 62
Comptes divers	254.844 71	1.555.977 34	1.810.822 05
Immeubles de la Société	2.150.000 »	648.043 50	2.798.043 50
Mobilier	30.000 »	10.312 80	40.312 80
Fr.	181.587.753 32	30.415.662 31	212.003.415 63

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance Appartenant aux Actionnaires . . .	12.000.000 »	» »	12.920.944 67
Fonds de prévoyance Appartenant aux Administrateurs en exercice.	920.944 67	» »	
Effets à payer	6.896.069 57	1.557.782 92	8.453.852 49
Succursales. . Comptes fixes.	» »	8.000.000 »	8.325.377 01
Succursales. . Comptes courants	325.377 01	» »	
Correspondants et Comptes courants en France.	15.665.122 53	2.184.721 28	89.087.306 86
Correspondants et Comptes courants à l'étranger.	54.142.743 58	17.094.719 47	
Coupons à payer	7.736.694 99	» »	7.736.694 99
Comptes divers	6.541.149 48	555.482 88	7.096.632 36
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1894 .	1.619.123 73	» »	1.619.123 73
Profits et pertes. — Exercice 1895	6.990.527 76	1.022.955 76	8.013.483 52
Fr.	181.587.753 32	30.415.662 31	212.003.415 63

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1895)

DOIT		AVOIR	
I			
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . . Fr.	146.396 05		
II			
Appointements, gratifications et frais de bureaux	841.353 63		
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	120.803 01		
III			
Amortissement des Travaux neufs	500.000 »		
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	23.534 95		
IV			
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	25.000 »		
V			
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.			
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »		
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	8.280 »		
VI			
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris	256.477 40		
		Commissions . . . . . Fr.	2.364.183 81
		Intérêts et bénéfice du portefeuille	2.013.959 06
		Reports	1.845.264 31
		Fonds publics, Actions et Obligations	2.788.965 62
		Bénéfice net des Succursales	1.022.955 76
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	8.013.483 52		
Fr.	**10.035.328 56**	Fr.	**10.035.328 56**

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts.

Bénéfice net	Fr.	8.013.483 52
Solde reporté de l'Exercice 1894		1.619.123 73
		9.632.607 25
Intérêts à 5 °/₀ sur le capital versé.		3.125.000 »
		6.507.607 25
Conseil d'administration : 10 °/₀ sur Fr. 2.083.333 33.		208.333 33
Solde à répartir aux Actionnaires.		6.299.273 92
Plus les intérêts à 5 °/₀ ci-dessus mentionnés.		3.125.000 »
		9.424.273 92
Dividende de **Quarante francs** par Action sur les 125,000 Actions formant le capital social		5.000.000 »
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1896.	Fr.	4.424.273 92

9978. — Paris. — Imp. Ve Éthiou Pérou, rue de Damiette, 2, 4 et 4 bis.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

	COMITÉS CONSULTATIFS	DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS	
AMSTERDAM.	MM. G. M. BOISSEVAIN. M. H. S'JACOB. P. W. SCHOLTEN.	Directeur . . . . Sous-Directeur. . Fondés de Pouvoirs	M. M. C. van HALL. M. J.-H. HALLO. MM. J.-B. HERT jor. J. van VELSEN.
BRUXELLES. .	MM. Ch. BALSER. Bon Del MARMOL. DUMERCY-HEIRMAN. A. LÉON.	Directeur . . . . Sous-Directeur. . Fondés de Pouvoirs	M. Chev. R. de BAUER. M. H. van WIJCK. MM. H. RULOFFS. L. BAUER.
GENÈVE . . .	MM. A. CHENEVIÈRE. J. ODIER. E. PICTET. E. SAUTTER.	Directeur . . . . Fondé de Pouvoirs	M. A. ROCH. M. G. AUBERT.